



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

PIECE N° 3.1

Plan Local d'Urbanisme
Plan de zonage - Commune

ECHELLE : 1/7000



SOIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

04 90 00 00 00
04 90 00 00 00
04 90 00 00 00
04 90 00 00 00

Voir plan 3/2

Légende :

- Enveloppe PPRI de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu
- Espace Bois Classé (EBC) à conserver
- Périmètre de servitude de logement L1
- Retrait des constructions par rapport à la RD8 (15 m)
- Secteur soumis à OAP
- Construction récentes ou en cours
- Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19 du CU**
- Jardin à préserver
- Eléments identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU**
- Linéaires arborés à préserver
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du CU

Emplacement Réservé institué au titre de l'article L.151-41 du code de l'urbanisme

N° Destination - Bénéficiaire - Superficie

1	Création d'un espace vert, d'aménagements et bâtiments publics et de stationnements paysagers	Commune 6375m²
---	---	----------------

Servitude de logement instituée au titre de l'article L.151-15 du code de l'urbanisme

L1	Réalisation d'un programme de logements comprenant au moins 14 unités de vie (chambres) destinées à accueillir des personnes âgées et/ou handicapées.
----	---

